

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 963

présenté par
M. Pauget

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3 BIS, insérer l'article suivant:**

Le troisième alinéa de l'article 233-2 du code de la sécurité intérieure est ainsi modifié :

- 1° À la première phrase, le mot : « quinze » est remplacé par le mot : « trente » ;
- 2° À la deuxième phrase, le mot : « quinze » est remplacé par le mot : « trente » ;
- 3° À la dernière phrase, les mots : « d'un mois » sont remplacés par les mots : « de deux mois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Largement demandé par les services douaniers agissant en première ligne face aux go-fast et autres véhicules destinés au transports de produits stupéfiants, qui sont encore bien souvent convoyés par des véhicules volés, cet amendement propose de doubler la durée de conservation des données collectées par les LAPI qui sont inscrites dans le fichier relatif au contrôle automatisé des données signalétiques des véhicules pour laisser davantage de temps pour les identifier.

